

Une espèce **sensible**

L'Ancolie de Bertoloni est présente dans les **environnements ouverts** tels que les éboulis et pierriers fins ainsi que dans les clairières rocailleuses.

Le risque majeur pour cette espèce est la **dégradation de son habitat**. Cela peut passer par le reboisement ou la fermeture naturelle des milieux ouverts et par la destruction de la fleur elle-même (surcharge pastorale, fréquentation humaine trop importante ou travaux).

Des mesures de **protection**

Des mesures de débroussaillage et de coupe d'arbres peuvent être réalisées pour maintenir des milieux favorables à l'Ancolie de Bertoloni.



Si des travaux sont réalisés à proximité des zones de présence de l'Ancolie, il est important de **réduire au maximum l'impact** sur le milieu.



Il est **interdit de ramasser** l'Ancolie de Bertoloni du fait de sa rareté, mais vous pouvez l'admirer avec les yeux ou l'objectif !

LES SITES NATURA 2000 D'ALPES D'AZUR

MASSIF DU LAUVET D'ILONSE ET DES QUATRE CANTONS
DÔME DE BARROT - GORGES DU CIANS
ENTRAUNES
CASTELLET-LES-SAUSSSES - GORGES DE DALUIS

La Communauté de Communes Alpes d'Azur s'engage pour la préservation de ces milieux naturels d'exception. Elle anime trois sites Natura 2000 à travers différents projets et actions en faveur des espèces et milieux emblématiques du territoire.

Le réseau des sites Natura 2000 est destiné à préserver la biodiversité sur le territoire de l'Union Européenne. Les sites des Entraunes, de Castellet les Sausses/Gorges de Daluis et des Quatre Cantons ont été désignés pour leurs richesses en espèces d'intérêt patrimonial à l'échelle européenne.

La Communauté de Communes est également co-gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale des Gorges de Daluis, première RNR des Alpes Maritimes. Ce territoire est reconnu tant pour ses richesses floristiques et faunistiques que pour sa géologie et sa minéralogie uniques au monde.

Pour en **savoir plus**

Communauté de Communes Alpes d'Azur
Chargés de mission Natura 2000
Pôle Environnement - Centre d'Affaires
Rue Jean Mineur - 06470 VALBERG
<https://fr-fr.facebook.com/ccalpesdazur>



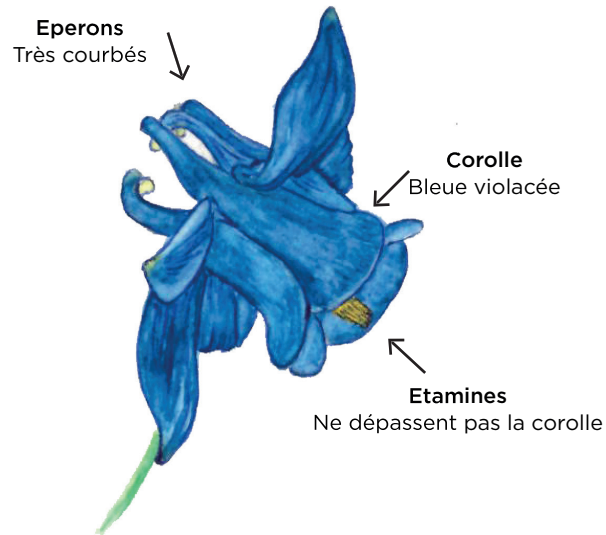
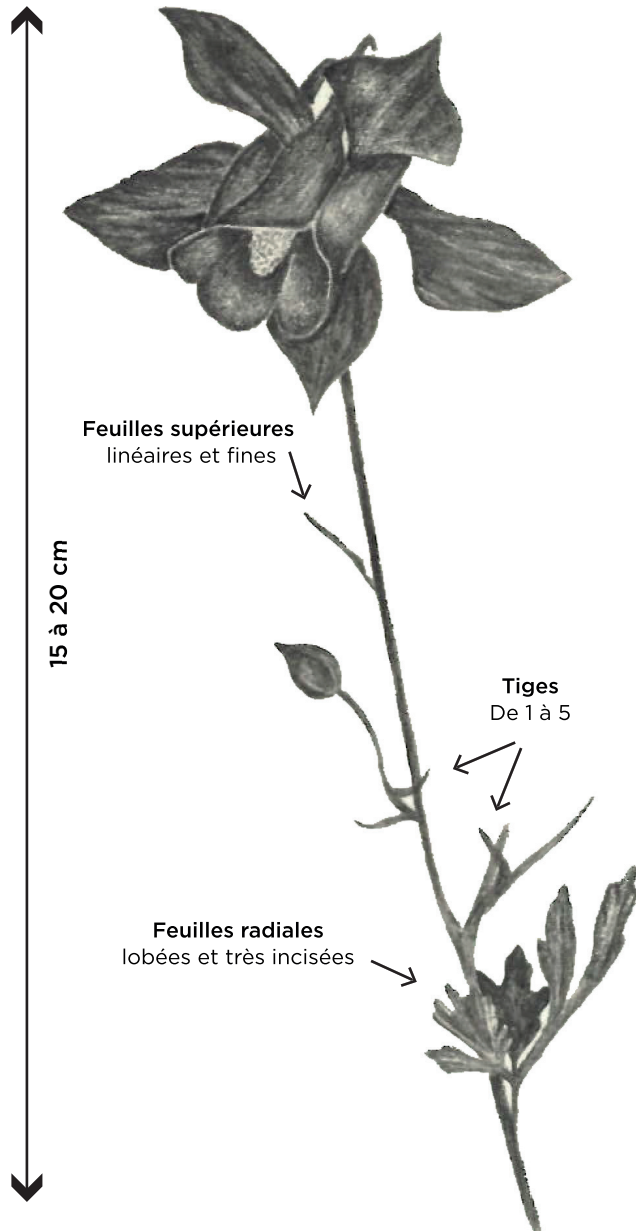
**L' Ancolie
de Bertoloni**
une fleur
féérique !



L'Europe investit dans les zones rurales

Comment la reconnaître ?

L'Ancolie de Bertoloni, *Aquilegia reuteri*, est une plante herbacée de la famille des Renonculacées.



Floraison : Juin à début août

Altitude : 0 à 1600 mètres

Milieus : sols secs, éboulis, pierriers et pelouses rocailleuses

Statuts : Protection au niveau national (annexe I), Annexe II et IV de la Directive Habitats-Faune-Flore, Annexe I de la Convention de Berne

Attention aux confusions !

Elle peut être confondue avec ses deux cousines qui sont très similaires, l'**Ancolie des Alpes** et l'**Ancolie commune**. L'Ancolie de Bertoloni se distingue notamment par ses étamines jaunes et ses feuilles très incisées.

Où la trouver ?

L'Ancolie de Bertoloni est une espèce endémique des Alpes du Sud et de l'Apennin toscan.



Dans les départements des Alpes-Maritimes et des Alpes-de-Haute-Provence, elle est assez commune mais reste cependant très rare dans le Nord-Est du Var, le Vaucluse et les Hautes-Alpes.



L'Ancolie de Bertoloni est présente sur les trois sites Natura 2000 d'Alpes d'Azur, et est une des plantes d'intérêt communautaire les plus remarquables de ces sites.